AVAP DE LA VALLEE DE LA DRONNE
PLAN DE ZONAGE

Partie ouest : Bourdeilles

Légende

Protections non concernées par l'AVAP :

- Monument historique
- Site classé

Zonage de l'AVAP :

- Secteur "Bourgs historiques"
- Secteur "Abords des bourgs historiques"
- Secteur "Vallée"

Eléments ponctuels à protéger :

- Arbre remarquable
- Petit patrimoine
- Alignement d'arbres
- Mur et muret
- Falaise
- Bâtiment d'intérêt architectural
- Point de vue de qualité
- Zone non aedificandi et non sylvandi

1:5 000

0 250 500 m

N W E S

Les Bringous
Maison Neuve
Gueyzat
Chaban
Les Mémis
Belle Vue
La Forge
La Pacalone
La Peyriche
Les Francilloux
Les Bernoux
Les Granges
Le Moulin Des Gadeaux
Les Genêts
Le Vivier
La Villenie
Fonseigner
La Prairie
Les Mathieux
Étourneau
Brouillas
Barbazan
Le Parc
Le Maine
La Grange Brûlée
Les Bourdeillettes Hautes
Les Rouchoux
Mon Gré
Les Mothes
Les Girards
Les Bourdeillettes Basses
Les Solittes
Les Naudoux
L'arquebusier
Les Bitauds
Le Puy
Le Chapelat
La Grande Terre
La Rigeardie
Le Naudonnet
Le Rigolat
Négravaud
Les Brandaux
Maisonneuve
Les Boyges

COMMUNE DELEGUEE DE VALEUIL

COMMUNE DE BOURDEILLES

BE-HLC

Dronne et Belle
Communauté de communes